

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne

COMMUNE DE LOCHWILLER

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 11 février 2025

Etaient présents :

- **Maire : M. Christophe KALCK ;**
- **Les Adjoints au Maire : Mme DAUL Hélène et MM. KLEIN Bruno et SCHAFFNER Roland ;**
- **Le Conseiller : Mme STORCK Nicole et MM. MEYER Adrien et LUX Laurent**

Absents excusés :

- **M. SAUER Pascal donne procuration à Mme DAUL Hélène pour l'ensemble des points à l'ordre du jour.**

****** Extrait ******

2025-08. Cimetière communal : Mise en place d'un régime de concessions et fixation des tarifs de concessions

Le Maire propose au Conseil Municipal de donner suite au PV de la séance du conseil municipal du **15 mai 2017**. **Point 10** concernant les concessions funéraires lors de laquelle a été actée la mise en place d'un régime de concession.

Contact a été pris avec la **société MSV ingénierie**, intervenant déjà pour Kleingoeft, qui sera en charge de la mise en place de l'application « WEB Cimetière » pour la réglementation des concessions funéraires ainsi que la mise en place d'un régime de concession.

L'application « WEB Cimetière » permettra la mise en place d'une gestion funéraire du cimetière, à savoir :

- Concéder des emplacements, reprises de sépultures, abandons des sépultures par les familles,
- Le suivi des échéances des concessions,
- La délivrance des autorisations diverses aux entreprises de pompes funèbres,

Vu les articles L.2223-14 et L.2223-15 du code général des collectivités territoriales ;

Après concertation et délibération, le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- **DECIDE** de mettre en place un régime de concession dans le cimetière communal de Lochwiller,
- **APPROUVE** le devis de la société MSV à hauteur de 1 150,00 € HT soit 1 380,00 € TTC
- **DECIDE** de fixer les tarifs de concessions tels qu'ils ont été validés lors de la réunion du conseil municipal du **15 mai 2017**, à savoir :

✓ Urnes (Columbarium) :

Durées	Tarifs
15 ans : la case	350€
30 ans : la case	700€

✓ Concessions :

Tombes	Durées	Tarifs
Tombe Simple - 2 m ² soit environ 1m linéaire de large sur environ 2m de long	15 ans	100€
	30 ans	200€
Tombe Double - 4 m ² soit environ 2m linéaire de large sur environ 2m de long	15 ans	175€
	30 ans	350€

- **AUTORISE** le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et de signer tous les actes ou documents y afférant.

Pour extrait certifié conforme,
Décision certifiée exécutoire dès sa réception en Sous-préfecture et sa publication.

Le Maire,
Christophe KALCK

Le secrétaire de séance
Roland SCHAFFNER

